

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 03/12/2020

Programme Petites Villes de Demain 11 lauréats réunionnais

Petites villes de demain est un nouveau programme de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires lancé en octobre 2020. Il vise à accompagner les petites communes rurales désireuses d'améliorer les conditions de vie des habitants en les soutenant dans l'élaboration de leur projet de territoire respectueux de l'environnement.

Ce programme a donc pour objectif d'accorder des moyens supplémentaires aux élus pour qu'ils concrétisent leurs projets d'aménagement et de développement de leurs villes.

Les onze communes réunionnaises retenues ont été annoncées à l'occasion du **Comité Interministériel à la Ruralité** du 14 novembre 2020. :

- À l'Est : la CIREST a présenté une candidature conjointe avec Bras-Panon, La Plaine-des-Palmistes, Sainte-Rose et Salazie
- À l'Ouest : le Territoire de la Côte Ouest a présenté une candidature conjointe avec Trois-Bassins
- Au Sud : la CIVIS et la CASUD ont présenté une candidature conjointe avec respectivement Cilaos, Les Avirons, Petite-Île, L'Étang-Salé pour l'une et Saint-Philippe et l'Entre-Deux pour l'autre.

Au travers de *petites villes de demain*, l'État et les partenaires du programme : la Banque des territoires, l'AFD, l'ANAH, le CEREMA et l'ADEME, viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans les territoires, autour de 3 piliers :

Le **soutien en ingénierie** pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes et l'apport d'expertises.

L'accès à un réseau, grâce au Club *Petites villes de demain*, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

Des **financements sur des mesures thématiques ciblées** mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

Plus d'informations sur ce dispositif disponible sur le site : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain>

Née de la fusion du Commissariat général à l'égalité des territoires, d'Epareca et de l'Agence du numérique, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales. Sa création marque une transformation profonde de l'action de l'État : une action désormais plus en lien avec les collectivités territoriales pour faire réussir leurs projets de territoires. Elle assure d'abord un rôle de « fabrique à projets » pour permettre aux collectivités de mener à bien leurs projets.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974